



CONSOMMATION

Faciliter le quotidien
des familles

Familles Rurales Loire

PERMANENCES JURIDIQUES
POUR LES ADHERENTS
FAMILLES RURALES

Vous rencontrez un litige et vous souhaiteriez connaître vos droits, être écouté et conseillé par un avocat ?

N'hésitez pas à nous contacter et vous pourrez bénéficier d'une **permanence juridique gratuite** de qualité avec Maître Robillard : il vous conseillera, fera un premier point avec vous sur la situation que vous rencontrez et vous proposera un **recours à l'amiable** (contact téléphonique et/ou courrier)



Pour faire appel à ce service :

- * Munissez-vous de votre numéro d'adhérent Familles Rurales.
- * Prenez contact avec Maître Robillard (cabinet PARALEX) au 06 12 11 91 07 ou par mail c.robillard@paralex.fr

Lieu des permanences (pour une rencontre avec M Robillard si nécessaire) : Chalain le Comtal (à la Fédération Familles Rurales), Saint Just Saint Rambert et Saint-Etienne.